



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

expositions

Question écrite n° 119568

Texte de la question

M. Christian Vanneste attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur le financement de manifestations soit disant culturelles et qui s'avèrent être anti-chrétiennes. Après l'exposition du « Piss Christ » à Avignon, dans le cadre d'une exposition de la collection Lambert, deux autres spectacles anti-chrétiens sont programmés à Paris à l'occasion du festival d'automne de Paris et dans plusieurs villes de France. Si le caractère tout à fait scandaleux et complètement blasphématoire de ce type de manifestations a déjà pu être évoqué dans une question précédente, il aimerait avoir plus d'informations concernant l'origine de leur financement. D'abord, la collection Lambert bénéficie depuis de nombreuses années d'un fonctionnement à 100 % public, soit plus d'un million d'euros par an. Ensuite, au regard des informations inscrites sur le site internet des deux spectacles en question, on retrouve de nombreux « partenaires institutionnels » parmi lesquels le ministère des affaires étrangères, le ministère de la culture et de la communication, l'Institut national de l'audiovisuel, le conseil régional d'Île-de-France, la mairie de Paris ou encore la Commission européenne... Il est en effet surprenant de constater que les deniers publics servent à financer des manifestations dites culturelles portant atteinte à la liberté religieuse de chacun. Il souhaiterait avoir son avis sur le financement public de ce type de spectacles.

Données clés

Auteur : [M. Christian Vanneste](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119568

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 11 octobre 2011, page 10710

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)